



Rapport de la commission des finances sur le

Préavis No. 46/25

Demande d'un crédit de CHF 435'000.- (TTC)

Pour la troisième phase du réaménagement de la zone de sports et de loisirs

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Une délégation de la commission des Finances a rencontré le 14 août M. Vincent Chevalley, municipal en charge du dicastère. Il nous a présenté la 3^{ème} phase d'étude du réaménagement de la zone de sports et de loisirs et a répondu à toutes nos questions et demandes.

Cette phase d'étude est un prérequis essentiel et substantiel, afin de définir l'implantation du bâtiment principal et des aménagements du site, en fonction de la complexité des contraintes, notamment : topographie, drainage, arborisation et gestion des flux.

Le périmètre de cette étude porte donc sur les installations non couvertes par les étapes 1 et 2 à savoir le terrain synthétique, le bâtiment destiné à accueillir les vestiaires, la buvette du FC Crans et le parking. Cette phase devra être menée en étroite coordination avec les deux autres, afin de garantir la cohérence globale du projet et une intégration des aménagements.

La présente demande couvre l'ensemble des prestations requises, pour mener une étude complète et fiable, relative aux ouvrages concernés.

Ce crédit serait financé soit par la trésorerie courante, soit, par un emprunt à court ou long terme.

En conclusion, la Commission des finances recommande à l'unanimité d'approuver le préavis No 46/25 et ;

- D'accorder un crédit de CHF 435'000,00 TTC en vue de financer la troisième phase du réaménagement de la zone de sports et de loisirs.
- De porter le montant de CHF 435'000,00 TTC, en augmentation du compte 1404.05 Aménagement espaces sportifs / loisirs.
- D'amortir cette somme sur 30 ans, soit CHF 14'500,00 par année, sur le compte du Centre sportif 34100.3300.00.

Crans, le 14 août 2025 - Pour la commission des finances

Eliane Gandillet (rapporteuse)

Jean-Daniel Aubry

René Bautz

Thomas Dislich

Neslihan Kurt

Antoine Amiguet

Marc-Henri Barrail